

Secteur Chèvrefeuille Balade urbaine réalisée le 19 09 2018

Restitution du 24 09 2019



Direction du Développement des Associations et des Quartiers

86, rue du Mail - BP 80011 - 49020 ANGERS Cedex 02 •
www.angers.fr •



angers.fr





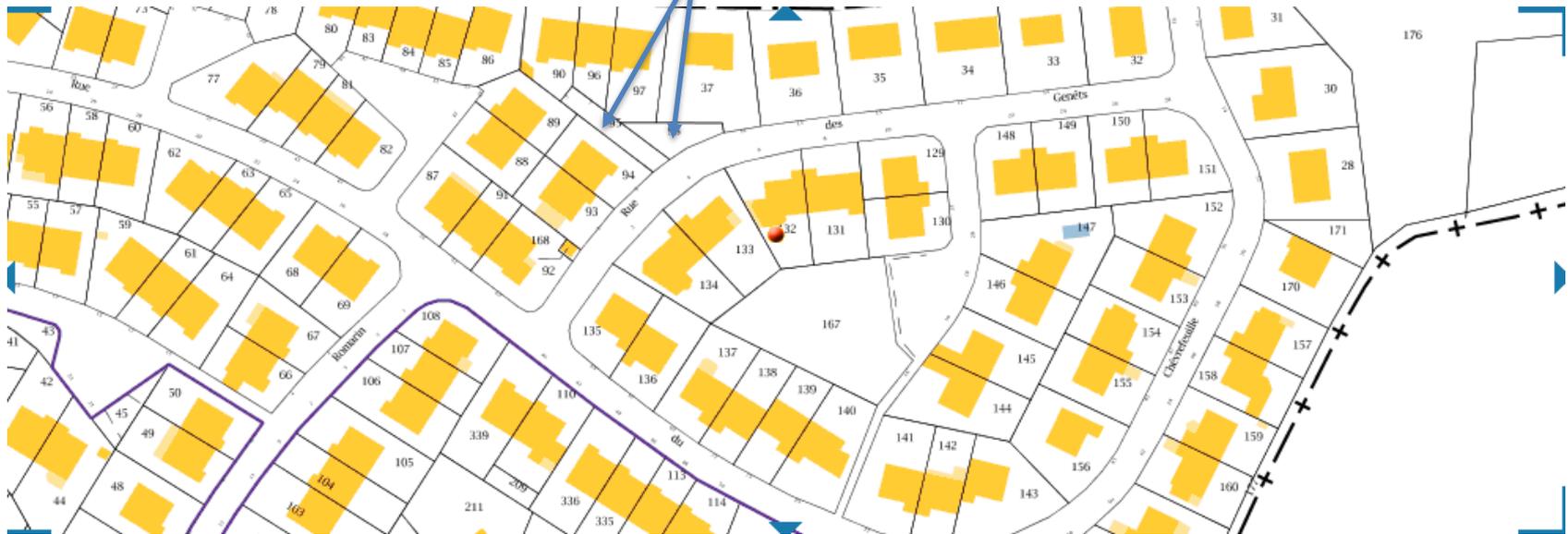
6 axes majeurs

- La domanialité
- La propreté urbaine
- La mobilité et l'accessibilité
- Le cadre de vie
- La sécurité et la tranquillité publiques
- Les services à l'habitant



La domanialité

Rue des Genêts, parcelle DX 098 et DX 095 : Accession PODHELIA, date de l'acte 30/04/2004



La domanialité



Rue du Champ de l'Aire DX 0365 :
propriétaire privé alerté le 31 octobre 2018
sur les griefs des riverains concernant
l'état du terrain

La propreté urbaine

- Point de collecte du verre éloigné du secteur
 - Perspective d'installation d'un point de collecte du verre sur un site à déterminer avec les habitants
 - Appel à propositions
 - Quelques contraintes : pas de fils électriques ou d'arbres qui gêneraient la collecte notamment



La propreté urbaine

Exemples de réalisations :



Bd Foch



Rue du Quiconce



La propreté urbaine

- Envisager un passage 1 fois/mois ou tous les 3 mois pour le ramassage des encombrants
- Pourquoi une collecte par sacs jaunes, d'autres par bacs roulants ?
- Pourquoi pas une collecte par sacs jaunes chaque semaine comme les ordures ménagères ?



La propreté urbaine

- Pas d'évolution à court terme des circuits de collecte
- Quelques bonnes pratiques : écrasement des bouteilles à plat, idem pour les cartons, ne pas tasser dans le bac pour éviter les problèmes en collecte, et surtout des consignes de réduction des déchets : réfléchir à ses achats, portions familiales, privilégier l'eau du robinet, etc...

La propreté urbaine

→ Tout le secteur pavillonnaire devrait être collecté via des bacs roulants
A défaut, prendre contact avec
Angers Loire Métropole 0 800 41 88 00
pour demander la mise à disposition
d'un bac en adéquation avec la composition de la famille



La propreté urbaine

- Pas assez de poubelles sur le bd d'Arbrissel
- une nouvelle corbeille a été installée à l'angle du bd et de la rue Bergson (maintenant, 1 de chaque côté du rond-point)



La propreté urbaine

- Pourquoi ne pas assurer la collecte des déchets verts ?
- Idée proposée par Monsieur le Maire le 13/12/2018 pour répondre à la demande d'un ramassage réactif des feuilles mortes
- Proposition de composteurs individuels



La propreté urbaine

- Comment avoir un lombricomposteur ?
 - Comme pour les composteurs, une simple demande via le formulaire internet disponible sur le site d'Angers Loire Métropole
- Demande d'installation d'un composteur collectif sur l'espace public
 - Un bailleur ou un syndic, un référent incontournable pour le composteur collectif

La propreté urbaine

- Déchèterie accessible seulement en voiture
 - Pas de réseau de bus effectivement aujourd'hui
 - Réseau de solidarité entre voisins à envisager
ex : Smiile ou le bouche à oreille



La mobilité et l'accessibilité

- Des trottoirs abîmés, fissurés, creusés
- Des trottoirs trop étroits (impossibilité d'y circuler avec un déambulateur et/ou une poussette)
- Des trottoirs plus larges mais avec un candélabre au milieu



La mobilité et l'accessibilité

- Fruit de l'histoire
- Normes d'accessibilité non respectées
- Obligation pour la Ville lors de travaux neufs
- Pour l'îlot, étude possible au cas par cas pour offrir un itinéraire facilité vers les services publics (J Vilar)



La mobilité et l'accessibilité

- Des rues avec des nids de poule

→ Plan d'urgence Voirie, programmation pluriannuelle d'investissement, lancé par la Municipalité avec une priorisation des voies de la ville à requalifier, aucun engagement sur le secteur à court terme



La mobilité et l'accessibilité

- Du stationnement anarchique sur trottoir
 - Stationnement alterné non respecté
- Rappel des règles du code de la route :
A défaut de réglementation particulière,
stationnement alterné par quinzaine
Stationnement interdit sur trottoir et donc
verbalisable (135 euros, amende de classe 4)



La mobilité et l'accessibilité

- Stationnement récurrent d'une remorque pleine de déchets

→ Prévenir l'Agent de Vie Quotidienne ou
Mairie 5/5



La mobilité et l'accessibilité

- Pourquoi ne pas dessiner des emplacements de stationnement à cheval sur le trottoir en laissant un passage suffisant pour les personnes à mobilité réduite en concertation avec les riverains ? (ex : rue des Genêts)
- Proposition de travailler sur 2 axes majeurs :
 - la rue du Chèvrefeuille et la rue du Laurier
 - en concertation avec les riverains



La mobilité et l'accessibilité

- stationnement sur chaussée uniquement
- l'espace cheminement handicapé doit être de minimum 1m40 pour être conforme
- Réduction de la vitesse et contribution à l'apaisement de la circulation dans les zones pavillonnaires.
- Réduction des flux de véhicules de transit qui évitaient jusqu'alors le bd d'Arbrissel



La mobilité et l'accessibilité

Quelques contraintes :

- Un stationnement autorisé exclusivement dans les zones identifiées → pas de stationnement devant le portail par exemple
- Le maintien du double sens de circulation



La mobilité et l'accessibilité

- panneaux interdits devant les garages
- Pour mémoire, il ne s'agit que d'une tolérance
- En droit, personne ne peut « privatiser »
du domaine public



La mobilité et l'accessibilité

- 47 rue du Chèvrefeuille, parfois, impossibilité d'entrer et sortir du garage à cause du stationnement sur le trottoir d'en face
 - Des adaptations peuvent être faites au cas par cas, et si la gêne est avérée, lors du marquage du stationnement dans la rue, si celui-ci est validé par l'ensemble des habitants des rues du Chèvrefeuille et Laurier



La mobilité et l'accessibilité

- Manque de visibilité en sortie de :
 - * la rue du Champ de l'Aire sur la rue du Laurier
 - * la rue du Romarin, face au 61 rue du Chèvrefeuille

→ Carrefours ne nécessitant pas d'aménagement particulier, confortables dès lors qu'il n'y a pas de stationnement anarchique sur trottoir et que la vitesse de circulation à 30 km/h est respectée



La mobilité et l'accessibilité

- Limitation de vitesse illisible
 - Manque de rappel du 30 km/h
 - Vitesse excessive rue du Laurier
- Une signalisation verticale et horizontale en entrée de zone. Rappels déjà réalisés au sol. Impossibilité de l'assurer sur toute la ville pour des raisons budgétaires.
- Code de la route à respecter

La mobilité et l'accessibilité

- Demande de radar pédagogique 42 rue du Chèvrefeuille
- un radar pédagogique est posé pour 4 mois, ensuite il est repositionné selon un planning monté par la Direction de la Voirie
- Pas de matériel disponible avant 2021



La mobilité et l'accessibilité

- Un rond-point inadapté (angle Chèvrefeuille/Laurier)
- Préconisation d'un carrefour à stop avec renforcement des passages piétons en concertation avec les habitants



La mobilité et l'accessibilité

- Personne ne respecte la priorité à droite au bout de la rue du Champ de l'Aire
- Priorités à droite non respectées

→ Code de la route à respecter



La mobilité et l'accessibilité

- Rue du Chèvrefeuille, installer une chicane n'est pas utile vu le trafic faible, l'absence d'accident, la configuration de la rue sinueuse avec des rues en priorité à droite

→ Vision partagée par les personnes présentes



La mobilité et l'accessibilité

- Tourner d'1/4 la plaque de rue « Square du Champ de l'Aire » invisible à cause d'un candélabre

→ Réalisé



La mobilité et l'accessibilité



Parking avec marquage au sol réalisé depuis le 19 septembre 2019



La mobilité et l'accessibilité

- Certains cars scolaires bloquent la circulation en stationnant sur la chaussée. En sortie de la rue du Laurier, on se trouve bloqué sur les rails du tramway

→ Code de la route à respecter



La mobilité et l'accessibilité

- Absence de bandes/pistes cyclables dans le secteur
- Des aménagements cyclables pour les VTC, pas pour des vélos de route
- Discontinuité des aménagements (ex : bd d'Arbrissel : bandes cyclables, circulation sur route, sur trottoir...)



La mobilité et l'accessibilité

- Contraintes liées au tramway et configuration des lieux
- Plan vélo d'ici mars 2019 en lien avec les préconisations du Conseil Citoyen de Quartier



La mobilité et l'accessibilité

- Demande d'atelier de réparation de vélo
- Repair'café sur le Centre Jean Vilar le samedi matin



Cadre de vie/Environnement

- Une aire de jeu rue du Champ de l'Aire :
 - * squatte
 - * quid maintien du panneau « Jeu de ballon interdit » ?
 - * feuillage dense, lieu un peu sombre
- A déclarer à l'Agent de Vie Quotidienne ou Mairie 5/5
- En réponse à une demande de riverains
- Une taille déjà réalisée en 2018

Cadre de vie/Environnement

- il en existait une rue du Laurier avant, pourquoi ne pas la réinstaller ?

→ Aucune connaissance des services !

→ Appel à la mémoire des riverains...

Il s'agit d'une aire de jeux aménagée sur un terrain privé



Cadre de vie/Environnement

- Rien pour les ados

- Le Parc du Hutreau

- un AngerStadium sur le secteur Dumont d'Urville
à proximité immédiate



Cadre de vie/Environnement

- Square des Genêts : demande de pose de bancs
 - **Sujet sensible**
 - **Concertation à engager avec les riverains immédiats du terrain, un banc est source de nombreux usages, de jour comme de nuit, en semaine/en week-end**



Cadre de vie/Environnement

Christophe CHABOUTE lui
a dédié une BD



Cadre de vie/Environnement

- Pollution lumineuse, candélabres allumés toute la nuit
- Pourquoi ne pas installer des leds ?

→ Vaste campagne de remplacement des ampoules actuelles par des leds dans le cadre du territoire intelligent



Cadre de vie/Environnement

- De gros chiens se promènent, non tenus en laisse (rue du Laurier et au dessus)

→ Déclaration via Mairie 5/5 ou l'Agent de Vie Quotidienne



Cadre de vie/Environnement

- Borne télécom rue des Genêts/rue du Chèvrefeuille
 - Information communiquée au gestionnaire
- Chat visitant la propriété de la voisine de la propriétaire
 - Problème de droit privé
 - Campagne de capture de chat, secteur non identifié
- Onglerie 39 rue du Chèvrefeuille, est-ce légal ?
 - Déclarée au titre du registre du commerce



Un agent de vie quotidienne à votre disposition

Nicolas GREFFIER
Agent de vie quotidienne

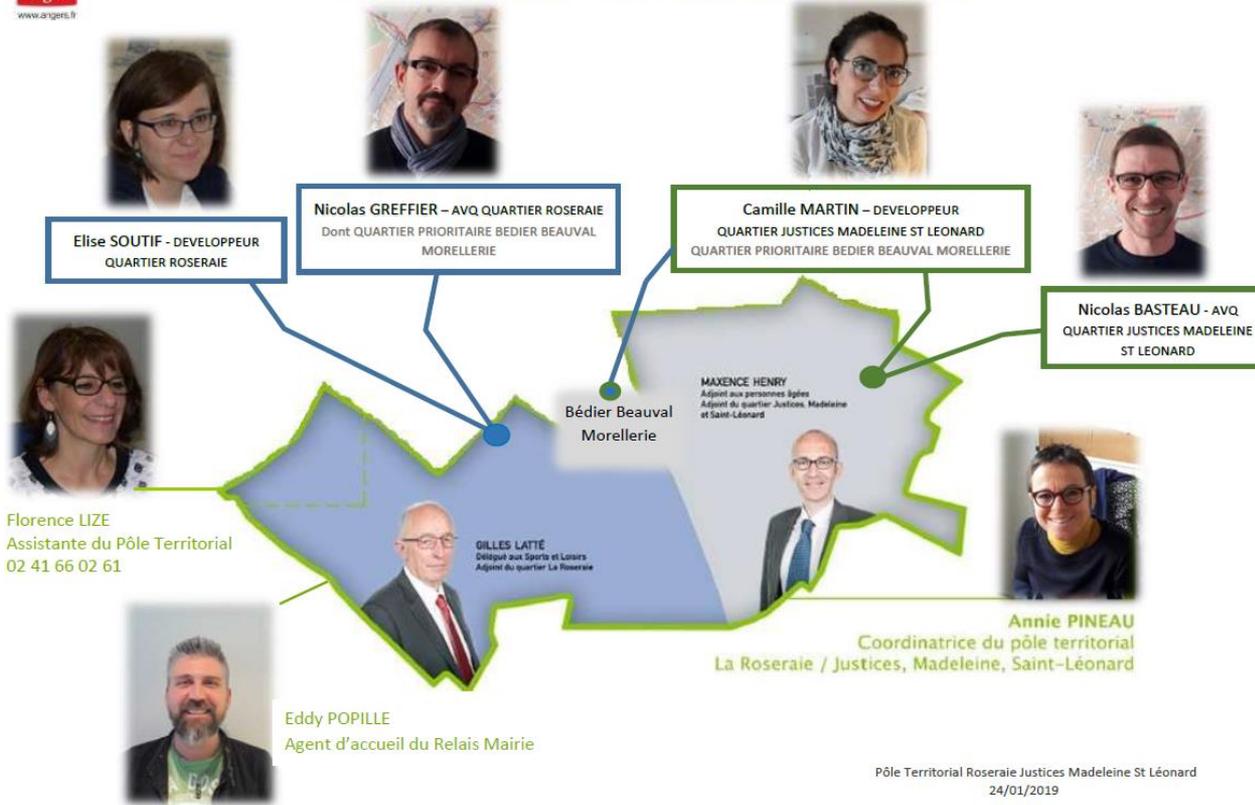
Direction du Développement des Associations et des Quartiers // Angers
Relais Mairie Roseraie - Pôle Territorial Roseraie Justices Madeleine St Léonard
3 rue André Maurois - 49000 Angers
Tél : 02 41 66 56 57 – 06 69 67 79 25 – Courriel nicolas.greffier@ville.angers.fr
www.angers.fr



Et toute l'équipe du Pôle Territorial



ORGANISATION DU PÔLE TERRITORIAL ROSERAIE JUSTICES MADELEINE ST LEONARD
RELAIS MAIRIE ROSERAIE – 3 RUE ANDRE MAUROIS – 02 41 66 47 40



Pôle Territorial Roseraie Justices Madeleine St Léonard
24/01/2019

Nouvelles remarques/suggestions formulées lors de la réunion du 24 01 2019

- Seule une partie de la rue du Chèvrefeuille a été rénovée. Pourquoi pas l'ensemble de la chaussée ? Même question pour la rue du Laurier ?
- A l'angle des rues du Laurier et Champ de l'Aire, un stop serait inutile
- Rue du Lierre et rue du Chèvrefeuille empruntées pour éviter le boulevard d'Arbrissel entre le rond-point du tramway et la Baumette (circulation plus importante et vitesse excessive)

Nouvelles remarques/suggestions formulées lors de la réunion du 24 01 2019

- Collecte des déchets à adapter lors des fêtes de fin d'année pour répondre aux besoins spécifiques des familles
- L'AREN pourrait-elle être un interlocuteur de la Ville pour négocier des adaptations du cadre de vie ?
Exemple dans le cadre de composteurs collectifs.
- Problématique de fibre optique évoquée en réunion de quartier le 13/12/2018 et confirmée par un habitant qui a pris en charge des travaux suite à l'affaissement du terrain lié à la circulation de véhicules

Nouvelles remarques/suggestions formulées lors de la réunion du 24 01 2019

- Pourquoi ne pas organiser une journée de la voiture citoyenne avec une fermeture de l'îlot et l'autorisation exclusive d'un stationnement des véhicules respectueux du Code de la Route ?
- Présence de véhicules ventouses d'automobilistes empruntant le tramway/le train
- Stationnement sur le secteur lors des manifestations sportives



Nouvelles remarques/suggestions formulées lors de la réunion du 24 01 2019

- Proposition de marquage au sol sur la rue du Lierre en plus des rues du Chèvrefeuille et Laurier
- Etonnement de voir la rue du Lierre non empruntée lors de la déambulation du 19/09/2018
- Chemin du Bois Brault : vitesse excessive
- Rue du Laurier : passage piéton effacé
- La proposition de la pose de 4 stops est refusée par les personnes présentes



Nouvelles remarques/suggestions formulées lors de la réunion du 24 01 2019

- Cars scolaires boulevard d'Arbrissel : alors qu'un aménagement a été réalisé pour un stationnement organisé, des conducteurs restent sur la voie – Proposition d'alerter les compagnies de transport
- Aire de jeux de la rue Champ de l'Aire : demander aux Parcs Jardins Paysages de préserver un feuillage dense le long des propriétés riveraines pour empêcher les intrusions



Nouvelles remarques/suggestions formulées lors de la réunion du 24 01 2019

- Panneau à maintenir sur l'aire de jeux « Interdit aux ballons » pour pouvoir l'opposer en cas d'usage abusif et irrespectueux du site
- Boulevard d'Arbrissel, un banc existait aux abords de l'école Jules Verne. Serait-il possible de le réinstaller ?

